



Section du Cher

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

CTL du 17/02/2015

Ce CTL se tenait sur toute la journée avec un ordre du jour assez dense : BUDGET; modification des horaires d'ouverture des services ; bilan de la Formation Professionnelle et plan local 2015 ; bilan du Correspondant Handicap ; point sur les projets 2016.

Exceptionnellement le compte rendu en sera plus long.

En début de séance **Force Ouvrière** à remis une déclaration liminaire jointe à ce compte rendu où nous avons dénoncé la méthode utilisée pour la consultation des agents sur les modifications des horaires d'ouvertures des services et affirmé notre position (*cf déclaration liminaire*)

Lors des échanges avec la Direction en réponse aux liminaires des OS, **FO** a fait remarquer que le suivi des engagements en CTL, mis en place en 2011, avait disparu. Nous avons demandé que cette méthode de suivi soit réactivée.

BUDGET

Une nouveauté en 2015, la modification de la présentation en 4 grandes catégories pour une meilleure lisibilité et compréhension du budget : dépenses immobilières, dépenses métiers, dépenses informatiques, dépenses de fonctionnement courant.

La direction affirme qu'elle ne fait pas de chasse à la dépense auprès des agents du Cher et qu'elle ne constate pas de dérapage.

Il y a une augmentation des dépenses des frais de déplacements liée à l'arrivée de nouveaux agents et des formations fréquentes sur Orléans.

Problème aussi avec FDD tellement compliqué à utiliser (*e-formation non adaptée*) que certains agents ne se font plus rembourser leurs frais de déplacement. Ceci est inacceptable !

FO constate aussi une baisse du volume des plis envoyés qui est la conséquence de la baisse du nombre d'agents dans le département !!!

Il est rappelé que le délai contractuel d'acheminement du courrier en écopli avec la poste est de 3 jours.

FO regrette le délai élevé de réception du courrier par les contribuables (parfois une semaine !)

Ce qui génère des appels téléphoniques supplémentaires dans les services.

FO déplore la baisse de ce budget (environ 4 %) la direction affirme cependant que des crédits pourraient venir de la centrale comme chaque année

FO dénonce encore une fois les emplois vacants.

Plusieurs postes vont être en difficultés avec des départs en retraites et l'équipe de renfort ne sera pas suffisante pour pallier le manque d'agents !!!! Aucune réponse concrète a été apportée à ce sujet, nous attendons après les mutations. Encore faudrait il que la Direction générale se souvienne du nombre réel d'agents nécessaires pour les services du Cher.

Budget peau de chagrin pour CFP (centres des finances publiques) peau de chagrin !!!!

MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

On organise la pénurie dans les CFP.

« très attendu par les agents, on estime que c'était indispensable » affirme la Direction.

Moins d'heures d'ouverture et des demi-journées de fermeture.

« tout ce qu'on peut faire pour que l'utilisateur ne vienne pas, on le fait »

D'autres ont voulu nous faire croire que c'était une demande des agents.

Contraints par le sous effectif de nos services, oui les agents acceptent les propositions de la Direction.

C'est la même tactique que pour la fermeture des trésoreries.

Pendant les heures de fermeture les agents ne seront pas tenus de répondre au téléphone, seuls les collectivités et les professionnels doivent pouvoir joindre les CFP.

FO accueille favorablement la décision du DDFIP de mettre sur répondeur le standard téléphonique en parallèle de la fermeture des services, bien que ce ne soit pas prévu dans la note du 22 oct 2014.

C'est tout de même une dégradation du service public qui continue

Nous allons encore marginaliser des catégories de citoyens alors que nous voyons bien que le tout numérique ne fonctionne pas.

Néanmoins, **FO** reste à l'écoute des agents. Voter pour c'est accepter la destruction des services, voter contre, c'est ne pas entendre les agents en souffrance qui travaillent en sous-effectif.

FO craint que l'accueil évité les jours de fermetures vienne gonfler l'accueil des jours d'ouverture.

FO a par ailleurs insisté pour que les horaires d'ouverture au public apparaissent sur les courriers.

L'ouverture sera toutefois permanente pendant la campagne de déclaration de l'IR.

Ces changements ne modifient en rien les modules d'horaires variables et seront effectifs à partir du 2 mars 2015.

Mais tout le monde l'a bien compris, seul le retour à la normale dans les effectifs permettra de retrouver un service public de qualité et de meilleures conditions de travail dans les services.

Vote	Pour	Contre	Abstention
Solidaires		X	
CGT		X	
Snafip	X		
FO			X
Cfdt		X	

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le bilan de la formation professionnelle est marqué par le développement de l'e-formation!

Là encore l'intérêt budgétaire l'emporte sur l'humain.

Pourtant celle ci pose de gros problèmes: l'apprenant est passif, pas de mutualisation des expériences avec d'autres agents; pas de support réel en reste. Les acquis sont quasi nuls.

FO a demandé à la Direction que les agents qui ont suivi une e-formation puissent avoir accès au support de formation. Chose qui est logique pour toute formation. Nous veillerons à ce que ce soit fait.

La Direction nous affirme que la Formation est un enjeu important pour une meilleure qualité de nos services.

FO en fait la même analyse et insiste pour que chacun accède à une formation de qualité.

FO-DGFIP réaffirme qu'elle souhaite une récupération du temps de trajet pour aller aux formations de plus en plus éloignées du Cher.

Le DDFIP refuse catégoriquement alors que nous savons bien que c'est la raison principale des refus de formation.

Comme l'an passé, nous avons encore déploré que la possibilité d'utiliser le DIF (droit individuel de formation) ne soit que pour les préparations au concours. C'est la raison pour laquelle nous nous étions abstenu lors du vote l'année passée.

Pour tout cela **FO** a voté contre ce bilan, comme les autres OS.

BILAN du CORRESPONDANT HANDICAP LOCAL

Deux agents ont été recrutés cette année pour 140 candidatures dont 20 auditionner. La DDFIP du Cher nous indique confier des prestations de services ou commander des fournitures à des structures qui emploient des personnels en situation de handicap.

PROJETS 2016

La Direction nous fait un point sur les projets de 2016.

- Report du projet de fusion SIP-CDIF, une réflexion est en cours au niveau national.
- Transfert du SPF de St Amand sur Bourges, au 1^{er} septembre 2016, mais ce n'est pas encore statué ou signé par le ministre.
- PCR (pôle de contrôle revenus patrimoine) ce devrait être fait, mais le schéma n'est pas encore défini. Nous ne savons pas quels services seront réellement impactés.
- Modification du périmètre de compétence des trésoreries. Il n'y a pas de modifications prévues pour 2015 ou 2016. La réforme territoriale devant passer par là il vaut mieux attendre que le paysage local soit stabilisé.

FO l'avait évoqué lors de la présentation des propositions par la Direction...

- SIE, pour l'instant pas de fusion.

QUESTIONS DIVERSES

- Rectification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2015. **FO** a fait remarquer à la direction que sur les effectifs de la trésorerie de Vierzon un cadre A était compté en titulaire et en renfort. La Direction va rectifier.
- En 2015, entre des départs à la retraite et des réussites à concours, dont on ne peut que ce féliciter, deux postes vont se retrouver dans une situation précaire. Baugy et Mehun. La Direction affirme qu'elle en est consciente et que l'équipe de renfort se rendra dans ces postes pour palier à ces absences.
- Accueil Condé. Un point sur l'Accueil va être établi lors du prochain CTL. **FO** s'est étonné que le rideau de chaleur ne soit pas fonctionnel. La Direction confirme que le SG de la préfecture a mis en demeure la société pour son obligation de résultat. Nous pensons que l'utilisation d'argent public mérite plus d'attention de la part de la Préfecture. Si nous avions payé le marché en retard personne n'aurait été gêné de nous réclamer le paiement d'intérêts moratoires.

Vos représentants **FO** en CTL,
Franck JANSONNIE et Nicolas BARDON

Site local de la section et Site National FO DGFIP

Pour s'inscrire gratuitement à la lettre d'information FO DGFIP 18 cliquez ICI

N'hésitez pas à contacter vos représentants **FO** au CTL

BULLETIN D'ADHESION	NOM : _____	PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____	ADRESSE MÊL : _____
FO DGFIP <small>la force syndicale</small>	GRADE : _____	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)	
	Fait à _____	le _____ (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		

Monsieur le Président du CTL,

Le CTL de ce jour va traiter, entre autres, de la modification des heures et jours d'ouvertures au public des services des finances publiques.

Encore une fois, **FO** ne peut que constater une baisse du service rendu au public. L'accès au service public pour tous les citoyens se voit de nouveau dégradé en marginalisant certaines catégories d'usagers.

Les exclus des nouvelles technologies sont les premières victimes de ce fonctionnement. C'est le citoyen qui va payer le fonctionnement d'un service public obligé d'absorber les suppressions d'emplois « exemplaires » des fonctionnaires des finances.

Quant à la méthode de consultation informelle des agents, **FO** regrette fortement que les représentants des personnels n'aient pas pu avoir les propositions en même temps que les agents.

De ce fait, ces derniers ont été privés d'une consultation de leurs représentants syndicaux afin de les aider à analyser ces propositions de modifications.

FO ne votera pas les modifications des heures d'ouvertures ainsi que la mise en place des ½ journées de fermetures.

En effet, ce n'est que le résultat de la gestion de la pénurie et la continuité de la destruction du service public de proximité.

De plus, il n'est pas certain que cela puisse emmener de meilleures « conditions de vie au travail » pour les agents.

Comme beaucoup l'ont affirmé, si une fermeture téléphonique n'est pas mise en parallèle, ce ne sera qu'un report du mode de réception. De plus, les agents s'inquiètent de voir également un report de fréquentation de ces jours de fermetures au public sur les jours d'ouvertures.

FO s'abstiendra sur ce vote, car si l'on ne peut accepter la baisse du service public, nous sommes conscients que la plupart des agents sont résignés devant les baisses drastiques des effectifs, et **FO** reste au service des personnels.

Ils sont contraints d'accepter ces solutions dans l'espoir d'un peu d'oxygène et de sérénité dans l'exercice de leurs missions.

Pour **FO**, une seule solution, l'arrêt des suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État.

Nous devons toujours le rappeler, mais pour **FORCE OUVRIERE** il n'y a pas de République sans service Public.

